



# Rapport d'activité

de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

2020







Etudes et recherches



## ..... SOMMAIRE ......

Les formations	6
Les sessions nationales	10
Les sessions spécialisées	22
Les prestations de formation sur mesure	28
Les études et recherches	30
Le programme « APRIL »	32
Les activités du département Etudes et recherches	33
Les travaux de l'observatoire national de la délinquance	
et des réponses pénales (ONDRP)	36
Contribution aux politiques publiques	
et rayonnement de l'INHESJ	38
L'appel à projets « Défi recherches interdisciplinaires en Sécurité Justice »	40
Les « Rendez-vous de la recherche »	41
La politique de normalisation	41
Le Prix de la recherche de l'INHESJ	43
Signature d'un partenariat avec le Commandement terre pour le territoire national	44
Animation d'une communauté de recherche	44
Séminaire sur le trafic de stupéfiants en période de confinement	45
Le colloque du réseau EUCLES	45
Communications scientifiques et missions d'expertise de l'ONDRP	46
Les publications	47
Relations publiques et internationales	10





Valérie MALDONADO Directrice de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

2020, marque la dernière année d'existence de l'INHESJ, comme établissement public administratif. Comme annoncée, la dissolution de l'institut sera effective au 31 décembre 2020.

L'accompagnement des personnels aura été une préoccupation constante, tout autant que le transfert des missions de l'institut dont la valeur tient à celle de ses agents, à leur savoir-faire et à leur engagement.

Le rapport annuel d'activité 2020, illustre la richesse des activités développées par l'ensemble de ses différentes structures, de formation, de recherche, d'études, de publication et de communication.

#### 2020 : les grandes étapes du transfert des missions de l'INHESJ et de l'accompagnement de ses agents

Dans le cadre de la revue des structures administratives, prévue par la circulaire du 5 juin 2019, il a été acté que l'INHESJ (qui comptait 78 ETP), n'avait pas vocation à perdurer dans sa forme actuelle au-delà de 2020.

La secrétaire Générale de la défense et de la sécurité nationale, alors désignée par le directeur de cabinet du Premier ministre pour mener cette réforme, engageait un dialogue avec les ministères de l'intérieur, de la justice et de l'enseignement supérieur, ainsi qu'avec l'INSEE, l'ENM et l'IHEDN.

A la fin du mois de janvier, le Secrétaire général du ministère de l'intérieur formulait une proposition de reprise des activités de formation et de recherche de l'INHESJ comprenant 38 agents (26 agents de l'INHESJ concernés par le projet de reprise, 7 agents de l'ONDRP et 5 agents devant réintégrer le ministère en fin d'année).

Le 23 juin, les Secrétaires généraux du SGDSN et du ministère de l'intérieur signaient un «document-cadre» apportant des garanties de transparence et d'absence de modification de la situation statutaire des agents repris.

Le 25 juin 2020, un arrêté de restructuration de l'INHESJ, publié au journal officiel, prévoyait pour ses agents, un dispositif d'accompagnement complémentaire.

Le 16 juillet 2020, à l'occasion du conseil d'administration de l'INHESJ, le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur indiquait que la future organisation, prendrait le nom d'« Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur » (IHEMI) et la forme d'un service à compétence nationale, placé sous son autorité, localisé sur deux sites géographiques: l'École militaire et Maisons-Alfort.

L'IHEMI était créé, par arrêté du ministre de l'Intérieur, le 3 septembre 2020, pour concevoir « une formation continue aux cadres dirigeants civils et militaires du ministère de l'Intérieur et réaliser des programmes d'études et des produits de formation sur les questions d'administration territoriale, de sécurité intérieure, et de gestion des crises au profit des cadres dirigeants des ministères, des services territoriaux de l'Etat et de leurs partenaires ». Puis, un arrêté du 29 septembre 2020, nommait le directeur de la nouvelle structure.

Le 15 septembre, le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur procédait à l'ouverture des programmations 2020-2021 de l'institut, pour les 117 nouveaux auditeurs des trois sessions nationales de formation (sécurité et justice, management de la crise, intelligence économique et sécurité des entreprises). Ses propos tenus à cette occasion, ont été reçus comme un signe fort de reconnaissance de la valeur de l'institut, de son savoir-faire et de ses capacités à évoluer.

## 2020, l'INHESJ présente son dernier rapport d'activité

Ce rapport témoigne de la capacité des équipes et de leur motivation à poursuivre les activités dans l'esprit du plan stratégique de l'INHESJ.

Un comité de programmation a été mis en place en début d'année permettant de relancer en amont les consultations auprès des partenaires institutionnels et de renouveler une programmation 2020-2021, en capacité de traiter les grands sujets sociétaux, en Sécurité et Justice.

En 2020-2021, les travaux des auditeurs de la 32° session nationale Sécurité et Justice sont consacrés à des sujets majeurs, parmi lesquels: pédopornographie et protection des mineurs sur Internet, criminalisation des atteintes à l'environnement, le tracking dans la crise sanitaire et ses enjeux techniques et légaux, résilience et continuité d'action des institutions de sécurité et de justice dans la gestion des

crises majeures. Les restitutions de ces travaux constituent des moments forts de débat et de mise en valeur d'un travail collectif, capable de déboucher sur des recommandations avisées.

Les départements spécialisés dans la gestion de la crise et de l'intelligence économique et protection des entreprises ont maintenu des formations qualifiantes recherchées, par des auditeurs de haut niveau. Ils ont en outre réussi à développer de nouveaux partenariats de référence qui ont contribué à enrichir une approche globale des problématiques traitées. En outre, les formations à la carte dispensées, contribuent au rayonnement de l'institut qui bénéficie d'une grande confiance accordée tant par ses partenaires institutionnels que privés.

Le département études et recherche déroule un programme d'activité très riche : des recherches achevées au cours du premier semestre 2020, ont permis de valoriser ses productions dans le milieu académique. Le projet « NARCOTER » fait une analyse exploratoire des stratégies de financement des groupes terroristes, en se focalisant notamment sur le trafic illicite de stupéfiants. L'étude sur la radicalisation diihadiste des femmes en France est née de l'identification d'un besoin urgent de connaissance des logiques d'engagements des femmes impliquées dans les filières syro-irakiennes. Le projet « PROVIDE » s'est consacré à l'étude de la désescalade de la violence et gestion des foules protestataires.

Les publications de l'ONDRP ont été nombreuses en 2020, tant à partir de l'exploitation de l'enquête nationale de victimation « Cadre de vie et sécurité » (Insee - ONDRP - SSMSI), que de travaux issus de ses partenariats. Ces études ont porté sur différents sujets : injures sexistes, racistes et homophobes depuis 2006, violences dans le ménage selon la catégorie socioprofessionnelle, les victimes de violences sexuelles durant l'enfance davantage victimes à l'âge adulte, les femmes victimes d'homicide entre 2015 et 2018, les atteintes à l'environnement et à la santé publique...

#### 2020, l'INHESJ a tenu sa feuille de route

L'INHESJ est en effet parvenu à poursuivre l'ensemble de ses activités au même niveau de qualité en préservant le caractère interministériel de ses formations et de ses recherches.

L'ouverture de ses sessions nationales en septembre, dans un contexte de fermeture annoncée de l'établissement public, et de gestion des périodes de confinement liées à la crise sanitaire a raisonné comme un événement particulièrement fort pour l'ensemble de ses agents.

L'Institut a souhaité donner la parole à la philosophe Cynthia Fleury pour inaugurer la thématique du premier séminaire de la programmation 2020-2021, « résilience à l'aune de la crise sanitaire de la COVID-19 ».

La vision stratégique de l'institut a été maintenue tout au long de l'année au travers d'une feuille de route, réajustée chaque trimestre et communiquée à ses agents. Le plan d'action a été développé à partir d'un travail collectif, réalisé par une équipe de direction élargie à ses chefs de départements, sur :

- > l'identification des nouvelles équipes (selon qu'elles rejoignaient l'IHEMI ou d'autres structures) la construction d'un projet de transfert des missions, recentré autour des valeurs de l'institut et du sens donné à cette restructuration:
- > la mise en œuvre d'un plan d'urgence informatique, permettant l'adaptation des activités de l'INHESJ en tout distanciel et l'acquisition des outils ou solutions nécessaires;
- > un plan de sortie du confinement (la prise en compte des règles sanitaires, l'organisation du travail et l'appréciation du report de calendrier pour certaines de ses activités);
- > un plan de communication interne renforcé dans le contexte critique de travail rencontré;

> le maintien d'un dialogue social resserré avec les représentants des personnels qui se sont investis de manière très responsable et constructive dans l'ensemble des sujets traités

L'accompagnement des agents a constitué une priorité constante en 2020. Deux marchés publics complémentaires ont été passés : le marché APC du SGDSN qui a permis d'offrir des prestations d'accompagnement individualisées (bilan de compétence, coaching...) et le marché public spécifique de la DITP sollicité par l'INHESJ, pour permettre l'accompagnement de la direction dans la conduite du changement, et renforcer la prise en compte des risques psycho-sociaux pour les agents.

La qualité du dialogue social a été un point fort de cette période de gestion de l'institut (programmation d'un comité technique tous les 15 jours). De même, le suivi du transfert des missions de l'INHESJ, lors des comités techniques ministériels, présidés par le Secrétaire général du gouvernement a garanti un rythme de progression du dossier.

Le ministère de l'Intérieur a tenu ses engagements avec la reprise des effectifs cibles en début d'année dans des conditions identiques de rémunération conformément aux termes de l'accord-cadre (26 agents fonctionnaires et contractuels). Des postes ont été proposés par l'INSEE ou créés par le SSMSI pour les agents de l'ONDRP. D'autres possibilités ont été ouvertes par la DGPN pour des chargés de recherche, ou encore par la DGSI.

Le SGDSN en sa qualité de tutelle a été très engagé tout au long de l'année. Il a lancé au plus haut niveau, l'impulsion, dans la concertation interministérielle nécessaire au plan de reprise des activités de l'INHESJ. L'ensemble de ses activités seront transférées au ministère de l'intérieur ou au ministère de la recherche (pour les activités du COSPRAD). Le SGDSN s'est mobilisé pour reprendre des agents de l'institut, et a accompagné de manière individualisée certains autres, confrontés à des situations spécifiques.

La DASF des services du 1 er ministre a mobilisé également un appui en matière de conseil à la mobilité carrières.

Pour finir mon propos, je souhaiterais rendre un hommage sincère et appuyé à l'ensemble des agents de l'INHESJ, qui se sont impliqués de manière remarquable dans la poursuite des missions de l'INHESJ et qui ont su faire preuve d'adaptation, voire de résilience. Car malgré tout, cette année aura été particulièrement difficile au plan humain.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des auditeurs de l'INHESJ qui se sont mobilisés dans cette année de transition pour la préservation des valeurs de l'institut.

Je citerai enfin le soutien inconditionnel de l'association ANA-INHESJ très complémentaire des activités de l'INHESJ. Une pensée toute particulière, remplie d'émotion, accompagne sa présidente, Danielle Luccioni, qui nous a quitté brutalement, en ce triste jour d'octobre 2020. Mais comme disait Albert Camus « parler de ses peines c'est déjà se consoler »



Valérie MALDONADO

Directrice de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice





### Les formations

Les sessions nationales p.10

Les sessions spécialisées p.22

Les prestations de formation sur mesure p.28

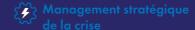
#### La formation à l'INHESJ



3 sessions nationales









#### Des formations pour des publics spécifiques

(préfets, magistrats, collaborateurs parlementaires, officiers de sécurité, etc.)



Sessions internationales



# Des formations sur mesure

pour les administrations et les entreprises 117 auditeurs

des sessions nationales cette année

150 formations

proposées / an



départements dont trois, Sécurité et Justice, Intelligence et sécurité économiques et Risques et Crises sont dédiés à l'organisation de formations sous forme de sessions nationales annuelles, de sessions spécialisées ou de prestations de formations sur mesure. Les travaux du département Etudes et recherches permettent de renforcer la qualité des prestations de formation assurées par les autres départements et enrichissent les publications de l'INHESJ. Enfin, l'Office national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) est chargé de collecter et d'analyser les informations statistiques nécessaires aux progrès de la connaissance dans le domaine de la sécurité et de la justice.

Depuis l'automne 2019 et tout au long de l'année 2020, les départements de l'INHESJ se sont préparés à transférer leurs missions au sein du nouvel *Institut* des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) créé en septembre 2020, tout en veillant à ce que le maintien du caractère interministériel de leurs orientations soit affirmé.

Les diverses menaces pesant sur nos sociétés - en particulier la radicalisation, la nouvelle criminalité organisée, les violences urbaines, la cyber-délinquance - rendent nécessaire la constitution d'une communauté de sécurité et de justice, la plus large possible, associant à la fois les forces de sécurité intérieure, les services judiciaires mais aussi l'ensemble des ministères concernés, les collectivités locales et différents acteurs du secteur privé. C'est dans cet esprit que l'Institut propose des sessions nationales consacrées à ces arands enjeux dans une logique de croisement des connaissances à la fois stratégiques, tactiques et opérationnelles. Ces formations, s'appuient sur un réseau d'intervenants de haut niveau appartenant à la fois aux ministères de la Justice et de l'Intérieur, à celui de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'à des acteurs spécifiques de la société civile, ceci afin d'associer enseignement conceptuel et approche plus empirique.

En parallèle l'INHESJ a développé un certain nombre de sessions spécialisées à destination de publics spécifiques: collaborateurs parlementaires, officiers de sécurité, étudiants, auditeurs étrangers, candidats au tour extérieur d'administrateurs civils et des sous-préfets (TEAC), « security managers », formation des délégués à la protection des données. Ces formations plus ciblées sont le fruit de partenariats avec des organismes extérieurs comme le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, le club des officiers de sécurité, la Direction de la coopération et de la sécurité de défense (DCSD) ou encore le secrétariat général du ministère de l'Intérieur.

Toutefois, en 2020, la crise sanitaire de la COVID 19 aura fortement perturbé les activités des départements chargés des formations : annulation de certaines formations, organisation de formations au moyen de systèmes de visio-conférence, suppression ou modification de voyages d'étude. En outre, dans certains cas, l'annonce de la fermeture de l'INHESJ, insuffisamment relayée dans certaines administrations par l'annonce de la reprise de ses activités par l'IHEMI a eu pour effet une réduction sensible des candidatures reçues aux sessions de formation.

#### Les sessions nationales

Les sessions nationales sont organisées au rythme de l'année universitaire, donc à cheval sur deux années civiles. Les auditeurs sont sélectionnés après examen de leur dossier de candidature et entretien avec les chefs de département. Chaque année, l'INHESJ actualise les thématiques abordées, à partir des avis de son comité scientifique et après avoir consulté les acteurs du monde de la Sécurité et de la Justice, ainsi que les retours d'expérience de la communauté des auditeurs.

Les auditeurs bénéficient d'une formation longue et intense (quatre jours par mois pendant dix mois) qui leur permet à la fois de rencontrer des acteurs du plus haut niveau dans le domaine de la Sécurité et de la Justice, de visiter des sites rattachés aux thématiques de la session et inaccessibles au grand public, de confronter les expériences entre auditeurs et de s'investir dans des groupes de travail chargés d'engager une recherche sur un sujet donné. Habituellement un voyage d'étude à l'étranger est organisé pour chaque session. Cette année, la crise sanitaire a nécessité le report ou la modification des projets de voyage.

La 32° session « Sécurité Justice », la 24° session « Protection des entreprises et intelligence économique » et la 8° session « Management stratégique de la crise » ont été ouvertes à l'occasion d'une manifestation commune le mardi 15 septembre 2020, notamment en présence des secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur et de la Justice.





#### La session nationale « Sécurité et lustice »

#### La 31<sup>e</sup> session

Les 92 auditeurs retenus en 2019 provenaient d'organisations publiques (66) et privées (26). Six auditeurs étaient de nationalités étrangères (3 Algériens, 1 Espagnol, 1 Albanais, 1 Nigérien).

Après la semaine d'intégration et le séminaire de septembre consacré à « La lutte contre les inégalités, facteur de paix et de sécurité ? », les auditeurs de la 31<sup>e</sup> session nationale se sont rendus en octobre, comme chaque année, pendant quatre jours à Bruxelles et à La Haye pour approfondir leurs connaissances lors de visites d'institutions telles que la Représentation permanente de la France, la Commission européenne, le Parlement européen ou encore Europol et Eurojust. Puis, en novembre, décembre, janvier et février, les thèmes suivants ont été abordés : « Quelle place pour le secret à l'ère de la transparence? »; « Les réseaux sociaux : quels nouveaux enjeux de sécurité et de justice dans un espace hyperconnecté ? »; « La lutte contre la corruption » ; « La Traite des êtres humains ».

Malheureusement, à compter du mois de mars, la 31° SNSJ a été particulièrement affectée par la crise de la COVID 19. De ce fait, les deux derniers séminaires thématiques de la session ont été conduits en distanciel. Cette réorganisation a permis de traiter le thème « Objets et produits illicites, dangereux ou contrefaits » au mois d'avril et « Incivilités, trafics, violences : les territoires à l'épreuve de la délinquance du quotidien » au mois de mai. Mais le déplacement prévu au port du Havre lors du séminaire du mois de mars a été annulé. Les restitutions des travaux de groupe de diagnostic et de stratégies (GDS) ont été reportées et se sont déroulés du 9 au 11 septembre 2020. Le voyage d'étude en Grèce, prévu pour le mois de juin, qui avait été reporté du 5 au 9 octobre 2020, a finalement dû être annulé, les autorités grecques ayant édicté des mesures sanitaires par trop contraignantes pour garantir la bonne tenue de ce déplacement.



Malgré ces difficultés, les auditeurs ont pu restituer « physiquement » leurs travaux et remettre des rapports de qualité. Les sujets traités en 2019-2020 ont été les suivants :

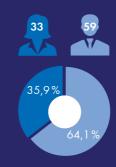
- ✓ Face aux violences en marge des manifestations de "gilets jaunes" faut-il s'inspirer des méthodes et usages de maintien de l'ordre pratiqués à l'étranger? Lesquels?
- ✓ Le concept de "sécurité dynamique", fondé sur la qualité des relations entre personnes détenues et surveillants pénitentiaires, apparaît comme un nouveau mode efficient des établissements pénitentiaires. Sous quelles conditions ce concept est-il viable ?
- ✓ Retours de zones de combats, endoctrinement: comment prendre en charge les enfants radicalisés ?
- ✓ Quel "continuum de sécurité" pertinent, intégrant à la fois les acteurs publics et privés mais aussi les nouveaux moyens technologiques, doit être mis en place pour assurer la sécurité des Jeux olympiques de Paris de 2024 ?
- ✓ Réseaux criminels de cyber-délinquance, autoentrepreneurs du crime sur internet : quelles réalités, quelles nouvelles menaces numériques et quels moyens de les contrer?

- ✓ Face aux profits considérables générés par le trafic de stupéfiants, comment empêcher les organisations mafieuses de réinjecter ces sommes dans l'économie légale ?
- ✓ Tout en préservant la liberté d'opinion, comment lutter contre les fausses informations, sources de manipulations et de radicalisation politique, sociale, ou religieuse et vecteurs potentiels de violences?
- ✓ À l'heure d'une révolution numérique et d'une évolution des besoins des usagers, l'Etat doit répondre à de nouvelles exigences en matière de dématérialisation. Après la mise en œuvre de plusieurs dispositifs, de la pré-plainte en ligne aux plates-formes de signalement, quelles perspectives peut-on encore envisager ?
- ✓ Surveillants pénitentiaires, un métier à redéfinir ?
- ✓ Quelles missions ? Quelle autorité ? Quelles prérogatives ?
- ✓ Quels outils de lutte contre les violences familiales ?

#### Les indicateurs de la 31° SNSJ

Public/privé	Nombre d'auditeurs	%
Public + Associatif/ ONG	66	<i>7</i> 1,1
Privé	26	28,3

Type d'employeur	Nombre d'auditeurs	%
Fonction publique d'État	51	55,4
Fonction publique territoriale + élu local	6	6,5
Fonction publique hospitalière	3	3,3
Parlement	1	1,1
Profession libérale	8	8,7
Presse	4	4,3
Milieu associatif / ONG	1	1,1
Entreprise privée	9	9,8
Autre	9	9,8



Âge	Nombre d'auditeurs	%
25-35	9	9,8
35-45	24	26,1
45-55	47	51,1
55-65	12	13,0
65 et plus	0	0,0

#### La 32<sup>e</sup> session

Avec 61 auditeurs contre 92 pour la session précédente, la 32° SNSJ connaît une baisse de 34 % de ses effectifs.

Si cette diminution permet de réunir plus facilement les auditeurs alors que les conditions sanitaires sont dégradées, la baisse du nombre de candidatures doit être notée. Elle s'explique principalement par deux facteurs :

- l'annonce de suppression de l'institut faite le 4 octobre 2019 et la forte incertitude qui a prévalu sur l'hypothèse d'une reprise de ses missions durant le premier semestre 2020;
- la crise de la COVID 19 qui a touché durement les organisations et les budgets disponibles pour la formation continue des cadres, notamment ceux du secteur privé.

Il faut cependant noter le très bon niveau des profils de candidatures qui confirme le positionnement de la SNSJ en tant que formation de référence dans les champs sécurité intérieure et justice.

La session s'est ouverte le mardi 15 septembre avec l'accueil conjoint des auditeurs des trois sessions nationales et, en plus des interventions de hautes autorités (cf. supra), celle de la philosophe Cynthia Fleury qui inaugura la thématique du séminaire de septembre liée à la « résilience à l'aune de la crise sanitaire de la COVID-19 ». Un mois plus tard fut traitée la question des « radicalités : entre idéologies et violences, quelles actions des pouvoirs publics ? » avec les interventions remarquées de plusieurs chercheurs et des dirigeants de la Sous-direction de l'anticipation opérationnelle, de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste, du Service central du renseignement territorial.

Malheureusement, dès la fin du mois d'octobre, les contraintes adoptées pour lutter contre la crise sanitaire de la COVID-19 ont de nouveau empêché le bon déroulement de la session nationale.

Ainsi, au mois de Novembre, le déplacement à Bruxelles et La Haye a dû être annulé. De même, un déplacement à Strasbourg ne put avoir lieu lui non plus, en raison de l'application des mesures de confinement.

Immédiatement, grâce à l'expérience du premier confinement, d'une part, et aux investissements réalisés dès l'été 2020, d'autre part, l'ensemble de la formation s'est réorganisé en distanciel. Les conférences ont été données en webinaire; les travaux de groupes ont été faits à distance en visioconférences; les visites de terrains ont été annulées mais remplacées par des initiatives numériques: visites virtuelles réalisées par l'équipe du département, rencontre avec l'équipe de réalisation d'un film

Ont ainsi été traités en 2020 et en distanciel les deux thèmes suivants : en novembre, « Quelle coopération européenne en matière de justice et de sécurité ? » ; en décembre « Violences intrafamiliales : de l'enquête policière à la prise en charge des victimes, quels outils présents et futurs ».

En 2021, le département espère pouvoir reprendre ces formations en présentiel tout en se préparant à maintenir le distanciel. Les conférences seront consacrées à des sujets variés: en janvier, « Justice et sécurité dans les territoires de demain », en février « Les nouveaux outils techniques de l'enquête », en mars « Crime organisé et nouveaux produits stupéfiants », en avril « Rapports police-population : les modèles de police en question ». Les mois de mai et juin devraient être respectivement consacrés au voyage d'étude – si les conditions le permettent – et aux restitutions.



# En 2020-2021, les travaux des auditeurs de la 32° session nationale sont consacrés aux sujets suivants :

- ✓ Face à la pédocriminalité, comment mieux protéger les mineurs sur Internet ?
- ✓ Criminalisation des atteintes à l'environnement : comment améliorer la réponse des pouvoirs publics ?
- ✓ Le "tracking" dans la crise sanitaire : techniques, légalité, enjeux
- ✓ Face aux crises majeures et à leur gestion, quelle place pour la résilience et la continuité d'action des institutions de sécurité et de justice ?

- ✓ En quoi le principe de laïcité interroge les services de sécurité intérieure et de la justice dans l'exercice de leurs missions ?
- ✓ Forces de sécurité : quelle formation initiale et continue pour l'acquisition et la maîtrise des techniques d'usage de la force légitime?
- ✓ La justice restaurative en France : état des lieux et perspectives
- ✓ Quelles politiques publiques pour lutter contre l'usage du cannabis en France et à l'étranger ?

#### Les indicateurs de la 32° SNSJ

Public/privé	Nombre d'auditeurs	%
Public	52	87
Privé	9	13

Type d'employeur	Nombre d'auditeurs	%
Fonction publique d'État	46	<i>7</i> 6
Fonction publique territoriale + élu local	2	3
Parlement	2	3
Profession libérale	2	3
Presse	1	2
Auditeurs étrangers (fonction publique)	2	3
Entreprise privée	5	8
Autre	1	2



Âge	Nombre d'auditeurs	%
25-35	5	8
35-45	18	30
45-55	36	59
55-65	2	3
65 et plus	0	0



#### La session nationale « Management stratégique de la crise »

Cette session a été inscrite depuis 2018 au Titre 7 du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) soit un diplôme de bac +5 et plus. Elle est destinée aux dirigeants de haut niveau d'administration publiques et privées souhaitant se préparer à affronter des crises et concevoir les stratégies nécessaires pour les éviter. Les travaux de cette session portent à la fois sur les enjeux humains et les facteurs de risques liés à l'environnement cyber.

#### La 7<sup>e</sup> session

La 7e session 2019-2020 (SNC7) a accueilli 25 auditeurs provenant d'organisations publiques (60 %) et privées (40 %). Deux auditeurs étaient de nationalité étrangère. La programmation a été fortement imprégnée des enjeux liés aux risques et crises cyber, des enjeux d'anticipation ainsi que de ceux relatifs aux facteurs organisationnels et humains (FOH).

Cette session a cependant été particulièrement affectée par les mouvements sociaux de la fin d'année 2019 puis par la crise de la COVID 19. Les séminaires de mars à juin ont été conduits à distance ce qui a permis de satisfaire aux enjeux réglementaires liés au RNCP mais aussi de

maintenir un haut niveau de formation compatible avec l'engagement hors normes des auditeurs dans la gestion de la crise COVID 19 dans leurs contextes professionnels. Le voyage d'étude, reporté en septembre 2020, s'est déroulé au Luxembourg en lieu et place du Portugal. Cette dernière destination sera proposée pour le voyage d'étude de la SNC 8, en 2021.

Le voyage de fin d'études fut organisé conjointement pour les Sessions nationales « Management stratégique de la crise, 7° promotion » du département Risques et crises et « Protection des entreprises et intelligence économique, 23° promotion », du département Intelligence et sécurité économique, du 8 au 11 septembre 2020 au Luxembourg.

Ce voyage commun à deux sessions a été une réussite malgré le contexte sanitaire particulièrement contraignant. Il a été rendu possible grâce à la formidable mobilisation de Paul Schroeder, auditeur de la SNC7, directeur général du corps grand-ducal d'incendie et de secours au Luxembourg.

Les interventions ont été riches tant en termes de partage de connaissances que de bonnes pratiques :

 Le Haut-Commissariat à la Protection nationale (HCPN) et les structures de gestion de crise étatiques, avec M. Luc Feller, Haut-Commissaire à la Protection nationale;

- Le travail et les actions de la cellule de crise gouvernementale (CCG) et de la cellule de crise du Ministère de la Santé (CCSan), avec M.Luc Feller, Haut-Commissaire à la Protection nationale et Mme Anne Calteux, Directrice de cabinet de Mme la Ministre de la Santé;
- L'impact de la crise pandémique COVID19 sur les structures hospitalières, avec M. Sylvain Vitali, secrétaire général de la Fédération des Hôpitaux luxembourgeois et M. Christian Kirwel Directeur des soins de l'Hôpital de Kirchberg-Luxembourg;
- La gestion de la crise sanitaire au niveau communal, avec M. Alain Becker, Directeur de cabinet de Mme la Ministre de l'Intérieur, Représentant du Syndicat des villes et communes luxembourgeoises et Mme Christiane Schaul, Directrice des ressources humaines, Ville de Luxembourg.

Les travaux de préparation des formalités de renouvellement d'enregistrement de la SNC au RNCP se poursuivent pour une finalisation courant 2021. En effet, l'agrément RNCP de la SNC arrive à échéance en 2021 et doit faire l'objet d'un renouvellement.

Dans le cadre de leurs formations, les auditeurs des sessions nationales de l'INHESJ doivent réaliser un travail collectif annuel avec un double objectif:

- Mobiliser, autour d'un thème d'étude, des connaissances et des expériences différentes pour susciter un débat constructif et enrichir la réflexion sur les enjeux liés aux problématiques de management des risques et des crises;
- Produire, à partir d'analyses rigoureuses, des préconisations et conclusions destinées à éclairer les décideurs publics ou privés.

Ce double enjeu s'inscrit aussi dans la réalisation des objectifs pédagogiques d'un des 4 blocs de compétences obligatoires : les Groupe de diagnostic et de stratégies (GDS).

#### Les indicateurs de la 7° SNC

Public/privé	Nombre d'auditeurs	%
Public + Associatif / ONG	13+2	60
Privé	10	40

Type d'employeur	Nombre d'auditeurs	%
Fonction publique d'État (ministères, préfectures, services déconcentrés, établissements publics nationaux, etc.) + fonction publique pays étranger	9+2	44
Fonction publique territoriale + élu local	1+1	8
Fonction publique hospitalière	0	0
Parlement	0	0
Profession libérale	0	0
Presse	0	0
Milieu associatif/ONG	2	8
Entreprise privée	10	40





Âge	Nombre d'auditeurs	%
25-35	3	12
35-45	9	36
45-55	11	44
55-65	2	8
65 et plus	0	0



La SNC7 s'est organisée autour de quatre GDS. Chaque groupe s'est vu attribuer un sujet de fond à traiter tout au long de l'année. Les sujets ont été assignés par le département Risques & Crises lors du séminaire de rentrée sur propositions de partenaires institutionnels ou privés. Ces groupes, encadrés par des tuteurs du département Risques & Crises et des experts externes à l'INHESJ, ont été constitués sur des sujets de réflexion riches et diversifiés :

- ✓ «Les territoires face aux catastrophes naturelles : le modèle périurbain à l'épreuve de la catastrophe », proposé par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise, DGSCGC;
- ✓ « Locaux de crise ?», proposé par M. Bertrand Robert, ARGILLOS¹;
- √ «Comment renforcer, par une stratégie de communication globale, la résilience

- des populations ?», proposé par le Service d'Information du Gouvernement, la Délégation à l'information et à la communication (DICOM) et l'INHES];
- « Comment optimiser le partage et la circulation d'informations sensibles en temps de crise ?», proposé par le Département Risques et Crises de l'INHESI.

Chaque GDS a soutenu, avec succès, en présentiel, ses travaux en présence de l'ensemble de la promotion, des membres du département Risques & Crises, des tuteurs et experts externes et du jury. L'ensemble des auditeurs a pu valider ainsi cette formation certifiée au niveau 7 par le RNCP (registre national des compétences professionnelles).

#### La 8<sup>e</sup> session

La 8° session 2020-2021 confirme le succès croissant de ce programme et sa reconnaissance dans le monde professionnel et académique. Malgré l'annonce de la suppression de l'INHESJ et le contexte sanitaire dégradé, le nombre de candidatures a continué d'augmenter, ce qui a permis une sélection optimale. Le nombre et le niveau des candidatures reçues confirment le positionnement de cette formation dans les tous premiers rangs des formations spécialisées en gestion de crises. Des 46 candidatures reçues, 20 auditeurs ont été retenus en 2020. Les auditeurs proviennent d'organisations publiques (90 %) et privées (10 %). Parmi les auditeurs retenus, deux sont de nationalité étrangère.

Pour cette nouvelle session, la programmation a été fortement imprégnée des enjeux liés à l'anticipation, à la communication de crise, ainsi qu'aux enjeux relatifs aux facteurs organisationnels et humains (FOH). L'Institut contribue de la sorte à sa mission de diffusion d'une culture transversale de gestion de crises. L'ensemble des actions menées dans ce cadre fait de l'Institut – et de son département Risques et crises – une référence en matière formation et de doctrine dans le domaine du management des risques et de la gestion de crise.

En raison de la crise sanitaire, et grâce à la mobilisation des équipes de l'INHESJ, les engagements du Département Risques et crises envers ses auditeurs ont été tenus tout en restant

<sup>(1)</sup> Société privée spécialisée dans le management et la communication de crise.

en conformité avec les obligations réglementaires (règlement intérieur et RNCP) ce qui constitue une réussite notable.

Ainsi:

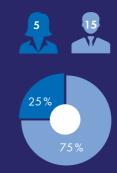
 Les séminaires de novembre à décembre 2020 ont été conduits à distance, ce qui a permis de satisfaire les enjeux réglementaires liés au RNCP mais aussi de maintenir un haut niveau de formation compatible avec l'engagement hors normes des auditeurs dans la gestion de la crise COVID dans leurs contextes professionnels;  Le séminaire de décembre a compris notamment un exercice de crise, mené en distanciel grâce à la mobilisation de l'ensemble du département et à l'utilisation d'outils pédagogiques en distanciel.

#### Les indicateurs de la 8° SNC

Public/privé	Nombre d'auditeurs	%
Public	18	90
Privé	2	10

Âge	Nombre d'auditeurs	%
25-35	0	0
35-45	5	25
45-55	15	75
55-65	0	0
65 et plus	0	0

Type d'employeur	Nombre d'auditeurs	%
Fonction publique d'État (ministères, préfectures, services déconcentrés, établissements publics nationaux, entreprises publiques etc.)	14	70
Fonction publique territoriale	2	10
Fonction publique hospitalière	1	5
Milieu associatif / ONG	1	5
Entreprises privées	2	10



Nombre de candidatures reçues	46
Nombre d'auditeurs retenus	20
Taux de sélection	43,5 %
Nombre d'auditeurs étrangers	5
% auditeurs étrangers	25 %
Nationalité(s)	4



#### La session nationale « souveraineté numérique et cybersécurité »

Depuis 2019, cette session est conduite conjointement avec l'IHEDN<sup>2</sup>. Elle s'adresse à un public de haut niveau, cadres supérieurs des secteurs publics et privés, confrontés à des risques d'espionnage scientifique, économique et commercial, à la cybercriminalité, au sabotage des réseaux informatiques et aux atteintes au fonctionnement des réseaux.

La 2e session a permis d'accueillir 41 auditeurs qui ont pu bénéficier de la totalité du programme pédagogique, malgré le confinement, grâce à la mise en place de webinaires utilisant l'application Livestorm, solution française et souveraine.

Les travaux de clôture des comités ont été soutenus également en mode Webinaire les 18 et 19 juin 2020. Ils ont donné lieu à la production de documents de synthèse sur des sujets de réflexion stratégique :

- Intelligence artificielle : amie ou ennemie ?
- Quelles ressources humaines pour le cyberguerre ?
- Qu'est-ce qu'un territoire numérique ?

- Comment améliorer la réponse judiciaire à la cybercriminalité ?
- 2025-2030 : quels scénarios pour le cyberespace ?
- Quelle stratégie pour l'espace numérique européen?
- Le partenariat public/privé : intérêts et limites ?
- L'État à l'épreuve de la transformation numérique.

Le confinement a conduit à l'annulation du voyage d'étude prévu en Suisse et son remplacement par un déplacement en Bourgogne, grâce à l'implication du général d'armée (2s) Marc Watin-Augouard, président fondateur du Forum international sur la cybersécurité (FIC).

Cette solution a permis aux auditeurs de visiter des entreprises fortement impliquées dans le domaine de la cybersécurité et de rencontrer des élus et hauts fonctionnaires de terrain régulièrement confrontés à ces enjeux.

L'INHESJ a participé à la sélection des auditeurs de la 3° session : 46 auditeurs retenus sur 80 candidats. Cette session sera désormais pilotée uniquement par l'IHEDN, mais en principe, l'IHEMI devrait rester membre du comité de pilotage.

<sup>(2)</sup> Institut des hautes études de la défense nationale.



#### La session nationale « Protection des entreprises et intelligence économique »

Cette session est destinée à promouvoir une culture de sécurité et de sûreté, d'intelligence et de souveraineté économique chez les cadres supérieurs des entreprises privées, mais également chez les hauts fonctionnaires concernés par la sécurité des entreprises.

#### La 23<sup>e</sup> session

La 23° session, qui a débuté en septembre 2019, a regroupé 40 auditeurs dont la moitié étaient issus du secteur privé : Assurance, Conseil, Industrie textile, Industrie pétrolière, Industrie cosmétique, Jeux, Journalisme, Sécurité, Risk Management, Professions juridiques, transport de fonds. Les auditeurs issus du secteur publics étaient des fonctionnaires de l'Etat (Défense, intérieur, affaires étrangères, justice, culture), de collectivités locales, d'établissements publics et de l'OCDE.

Malgré le confinement, les enseignements ont été dispensés en distanciel conformément au calendrier initialement prévu.

Les mois de mai et juin ont été particulièrement denses dans la mesure où deux des quatre épreuves comptant pour l'attribution du diplôme d'expert en protection des entreprises et intelligence économique ont été organisées pendant cette période : gestion de crise et groupes de diagnostic et de stratégie.

S'agissant de l'exercice de gestion de crise du 15 mai 2020, la prouesse a consisté à maintenir concentrés 100 % des 40 auditeurs en visioconférence, et ce pendant près de cinq heures consécutives !

Seul le voyage d'étude initialement prévu au Portugal a été reporté. Une grande partie des auditeurs ont été accueillis du 8 au 11 septembre 2020 au Luxembourg par de nombreuses autorités Luxembourgeoises.

Le Juge Biltgen de la CJUE, plusieurs fois ministre au Luxembourg, est intervenu au cours de cette visite.

Par délibération d'un jury présidé par la directrice de l'INHESJ en date du 12 juin 2020, l'ensemble des 40 auditeurs ont été diplômés du titre du niveau 7 du RNCP d'expert en protection des entreprises et intelligence économique. La cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée le 9 juillet 2020 dans l'enceinte de l'École militaire.



L'exercice de restitutions des GDS (restitutions collectives et individuelles) a donné lieu à la production de quatre mémoires dont la qualité a été saluée par des experts de chaque sujet respectif. Ces documents devraient être largement diffusés, très prochainement. Les sujets traités ont été les suivants :

- ✓ La mutation stratégique de la grande distribution ;
- ✓ Cas de fraude internationale dans la filière du Brandy : étude d'impact, cartographie des acteurs, stratégie d'influence ;
- ✓ Le RGPD au cœur des enjeux économiques et de souveraineté;
- ✓ Quelle stratégie d'influence de la France au sein des Institution européennes sur les questions agricoles ?



# Intelligence et sécurité économiques 36 Sécurité et justice Risques et crises

#### La 24<sup>e</sup> session

Au mois de septembre 2020, 36 auditeurs ont été recrutés au titre de la 24° Session nationale Protection des entreprises et intelligence économique. De même que pour la précédente session, les auditeurs ont été répartis à part égale entre ceux issus des secteurs privés et public.



Quatre sujets de GDS ont d'ores et déjà été attribués :

- ✓ La sécurité économique : de la réalité économique aux enjeux de souveraineté. Place, rôle et architecture d'un observatoire national de la sécurité économique ?
- ✓ La localisation des données personnelles. Quelle stratégie de sécurité économique pour les intérêts souverains français et européens ?
- ✓ Autonomie stratégique et résilience des territoires. Comment préserver le rôle et les missions d'un État stratège sur le plan local ?
- ✓ Mouvements libertaires et radicalisme violent. Dans quelle mesure et par quels moyens les entreprises peuvent-elles s'organiser pour faire face à la montée de ces mouvements qui menacent leur sécurité économique ?

#### Les sessions spécialisées

#### Les formations destinées aux officiers de sécurité

Les administrations et entreprises françaises comptent près de 4 000 officiers de sécurité qui constituent un maillon essentiel de la préservation du secret de la défense nationale. Cette communauté doit pouvoir bénéficier d'une formation initiale et continue de qualité. Élaborée en partenariat avec le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) et le club des officiers de sécurité. l'Institut a renforcé en 2019 cette formation créée en 2018 à leur attention. Elle participe à une meilleure protection du secret de la défense nationale : délimitation du secret, gestion des informations et supports classifiés, sécurité des biens et des personnes, dimension pénale du secret de la défense nationale.

Au cours de l'année 2020, deux formations « OS » devaient être organisées. La session de janvier a permis la formation de 21 officiers de sécurité. En revanche, celle de novembre a été

reportée en janvier 2021 en raison de la crise sanitaire – compte tenu de la sensibilité des sujets traités, il n'était pas envisageable de réaliser cette formation en distanciel

## La préparation au tour extérieur des administrateurs civils

En 2020, le ministère de l'Intérieur a sollicité pour la troisième année consécutive l'Institut pour participer à la préparation des candidats au tour extérieur des administrateurs civils et des sous-préfets (TEAC). L'objectif de cette formation est de compléter la préparation des candidats en leur apportant un éclairage sur les problématiques actuelles de sécurité et de justice. Participent également à cette formation afin de les sensibiliser à ces questions, les lauréats du tour extérieur de sous-préfets.

Compte-tenu de la crise sanitaire, le séminaire TEAC s'est déroulé en distanciel avec des enregistrements d'intervention disponibles à compter du 17 juin 2020 pour 50 auditeurs.





#### Les sessions régionales étudiants et jeunes actifs

Le travail de constitution d'une culture commune des acteurs de la sécurité et de la justice ne peut faire l'économie d'une action en direction de la jeunesse car celle-ci constitue un vivier de compétences et de talents. L'Institut dispense à cet effet des formations à destination des jeunes actifs de moins de 35 ans et des étudiants. Ces formations prennent la forme d'une session d'une durée de cinq jours, alternant conférences, visites de sites et travaux de groupe. Ces sessions régionales s'appuient sur le réseau des écoles du service public (RESP) et sur certaines universités.

Compte-tenu de la crise sanitaire, les deux sessions régionales jeunes prévues en avril 2020 ont été reportées en 2021. L'une devrait se tenir en Nouvelle-Aquitaine à l'ENAP d'AGEN; l'autre en lle-de-France. Le choix d'un report a été préféré au distanciel dans la mesure où une partie importante de ces sessions réside dans la découverte de sites opérationnels par les étudiants et jeunes professionnels, ce que le confinement rendait impossible.

#### La session internationale

Cette session organisée en partenariat avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères permet la formation de hautsfonctionnaires et militaires issus de pays partenaires de la France. Cette formation se déroule sur cinq jours à Paris dans les amphithéâtres de l'Ecole militaire

Compte-tenu de la crise sanitaire, laquelle rendait les déplacements entre pays impossibles, la session internationale envisagée initialement du 22 au 26 juin 2020 a été annulée.

# La session collaborateurs parlementaires

Fruit d'un partenariat initié en 2017 avec l'Assemblée nationale, puis en 2018 avec le Sénat, cette session devait se dérouler pour la quatrième fois consécutive les 26 et 27 novembre 2020. Cette formation dont l'objectif est de familiariser les collaborateurs parlementaires aux problématiques de sécurité et de justice, allie conférences et visites de services opérationnels. Le

À destination des jeunes actifs de moins de 35 ans et des étudiants



- 5 jours
- Conférences
- Visites de sites
- Travaux de groupes







Le track « Economic Security »



40 auditeurs



**65** heures d'enseignement



2 semaines

partenariat avec les deux assemblées venait d'être renouvelé pour une année supplémentaire seulement, compte tenu du rattachement futur à l'IHEMI. Au cours de cette session 44 collaborateurs parlementaires devaient être formés (14 pour le Sénat et 30 pour l'Assemblée nationale). Malheureusement, du fait de la crise sanitaire, cette formation n'a pas pu se tenir et a été reportée en mars 2021. Comme dans le cas des sessions jeunes (cf. supra), le report a été préféré au distanciel afin de maintenir la possibilité de visites pour les auditeurs inscrits.

#### Le track « Economic Security » dispensé au profit de la Skema Business School

Le track « Economic Security » dispensé au profit de la Skema Business School (école de commerce) comprend 65 h d'enseignement environ, réparties sur deux semaines de formation, de fin janvier à fin mars. Il s'agit du seul cycle de formation du département ISE qui s'adresse exclusivement à des étudiants. Ce cycle de formation remporte un franc succès auprès de son jeune public (très connecté). Habituellement, chaque année, le département accueille une vingtaine d'auditeurs, mais pour le cycle 2020, la demande a été telle que le département a dû demander à limiter les effectifs à 40 auditeurs. Cette formation s'est déroulée lors de deux séminaires d'une semaine.

- Du 27 au 31 janvier 2020 en présentiel;
- Du 30 mars au 3 avril 2020 en visioconférence.

#### Le cycle d'expertise "Security manager"

Fruit d'un partenariat avec le CDSE<sup>3</sup>, le cycle d'expertise « Security Manager » a rassemblé 18 professionnels issus de l'univers du renseignement, du Conseil et de la sûreté/sécurité dans des grands groupes, à l'occasion des séminaires

<sup>(3)</sup> Le Club des Directeurs de Sécurité et de sûreté des Entreprises est une association qui vise à fédérer les expériences des professionnels de la sécurité et de la sûreté au sein des entreprises. https://www.cdse.fr/



de février (présentiel) et mai 2020 (visioconférences). Ce cycle est destiné à des cadres intermédiaires qui souhaitent intégrer ou renforcer ce volet d'activité dans leur organisation (publique ou privée). Il vise à :

- Comprendre les enjeux de sécurité;
- Accroître les capacités à identifier et hiérarchiser les risques et les menaces et mettre en place une politique adaptée de sécurité, en intégrant les contraintes juridiques, organisationnelles, managériales et budgétaires;
- Renforcer la capacité d'encadrement opérationnel et de gestion de crise.

#### Le cycle de formations « de la veille à l'analyse »

Le cycle de formation « De la veille à l'analyse », comporte deux modules d'expertise. Un premier module de 2 jours (tous publics) et un module complémentaire de 3 jours, dit d'expertise.

Le confinement n'a pas permis le déroulement des modules qui étaient initialement prévus au cours en mars et novembre 2020. Un projet de dématérialisation du module 1 de ce cycle de formation est en cours de préparation.

#### Le nouveau programme de formation « Intelligence juridique et sécurité économique »

Au cours du premier semestre 2020, un nouveau programme de formation « Intelligence juridique et sécurité économique » à destination des avocats, juristes et magistrats a été conçu et mis en œuvre en partenariat avec l'École de formation des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris (EFB) à la demande de cette institution.

Ce cycle, qui comprend six modules de formation (de 4h chacun) dédiés principalement à la sécurité des usages numériques et la protection du patrimoine immatériel des entreprises, a rassemblé 74 juristes au total lors des six demi-journées de formation. Quatre modules de formation se sont déroulés dans les locaux de l'EFB à lssy-les-Moulineaux, et deux modules ont eu lieu pendant le confinement sous la forme de visioconférences.

Le nouveau programme de formation « Intelligence juridique et sécurité économique »



**74** juristes



**6** demi-journées de formation



**6** Modules



Le cycle de formation pour les délégués à la protection des données



20 à 40 auditeurs



6 jours



**40** heures de formation

# Le cycle de formation pour les délégués à la protection des données

Le Conseil d'administration de l'INHESJ du 16 juillet 2020 a validé la proposition du département Intelligence et sécurité économique de créer un nouveau cycle d'expertise « Data Protection Officer (DPO) ; Délégué à la protection des données personnelles ». Les sessions, qui s'adressent aux DPO des administrations publiques et des entreprises privées, regroupent 20 à 40 auditeurs, permettent d'assurer 40 heures de formation réparties sur deux fois trois jours.

Le programme a été adapté au référentiel de certification des compétences du DPO édité par la CNIL, il comprend :

 Jour 1 : Textes et principes généraux de la protection des données ; Socle de base et ressources pour se mettre à jour ;

- Jour 2 : Définition et rôle des parties (cas d'usage/rapports contractuels/responsabilités), Documents du DPO;
- Jour 3 : Les registres à entretenir par le DPO, Gouvernance des données;
- Jour 4 : Organisation de la gouvernance des données, Répartition DPO et Responsables ; Internalisation-Externalisation ; Assu-rances cyber;
- Jour 5 : Outils du DPO ; Audit et certification ; Focus de l'AFNOR ;
- Jour 6 : Panorama des menaces sur la protection des données (Cybermalveillance.gouv.fr); Exercices techniques & juridiques.

Les partenariats envisagés sont à ce stade les suivants, mais pourront être complétés :

ACYMA<sup>4</sup> (Cybermalveillance. gouv.fr);

<sup>(4)</sup> Le Groupement d'Intérêt Public Action contre la Cybermalveillance (GIP ACYMA) est issu de la Stratégie numérique du Gouvernement présentée le 18 juin 2015 et dont les objectifs ont été ensuite détaillés dans la Stratégie nationale pour la sécurité numérique publiée le 16 octobre 2015.



- Association française de normalisation (AFNOR) (l'INHEJ forme et prépare le DPO à la certification, l'AFNOR certifie) Attente de retour pour me mettre en relation avec le bon interlocuteur;
- Club des directeurs de la sûreté et de la sécurité en entreprise (accord de principe du Président du CDSE et de la DG du CDSE).

Le premier cycle de formation n'a pu être engagé dès 2020 mais débutera en 2021, sous la direction de l'IHEMI.

Les formations des référents « intelligence économique » de la Gendarmerie et de la Police nationale

Depuis plus de 15 ans, le département dispense un cycle annuel d'expertise de 60 heures de formation sur deux semaines consécutives, au profit unique des référents intelligence économique de la Gendarmerie et de la Police nationales.

Dans ce cadre, 27 référents intelligence économique et sûreté de la gendarmerie (officiers et sous-officiers) ont été réunis du 21 septembre au 2 octobre 2020.

L'intégration des activités du département au sein du ministère de l'intérieur (IHEMI) rend encore davantage pertinent le maintien de ce cycle de formation en ce sens qu'il favorise le travail interservices entre la sous-direction de l'anticipation opérationnelle SDAO (GN) et le SCRT (PN) dans le domaine spécifique de la sécurité économique.

Depuis la parution du décret du 20 mars 2019 relatif à la gouvernance de la sécurité économique, ce domaine figure désormais au rang des priorités gouvernementales.

Cette formation pourrait servir d'appui à un partenariat plus large avec la mission IE du SHFD<sup>5</sup> MININT chargé d'animer la chaine territoriale des sous-préfets référents. Les formations des référents « intelligence économique » de la Gendarmerie et de la Police nationale



27 référents



2 semaines



**60** heures d'enseignement

<sup>(5)</sup> Service du haut fonctionnaire de défense.



# Les prestations de formation sur mesure

Le plateau de crise de l'INHESJ permet au département Risques et crises de l'Institut de réaliser des formations pour le compte de nombreuses administrations de l'Etat : Intérieur ; Justice ; Europe et Affaires étrangères...

Il est également sollicité par de grandes entreprises privées afin d'entraîner leurs équipes dirigeantes (COMEX, CODIR et équipes de crise) au cours de formations spécifiquement développées pour ce type de public et d'organisations. Les scénarii sur mesure mis en œuvre à chacune de ces occasions consolident la place de l'Institut dans le dispositif global de formation à la gestion de crises au niveau national.

Des formations à la gestion de crise de niveau stratégique devaient être conduites lors du second semestre 2020, notamment au bénéfice de l'ASN (autorité de sûreté nucléaire). Du fait du contexte sanitaire, elles ont été reportées en 2021.

L'accompagnement de l'opérateur Expertise France a pu être maintenu et finalisé au second semestre 2020. Un nouvel exercice de crise est envisagé pour 2021 afin de tester son nouveau dispositif.

Toutefois, trois formations prévues au second semestre 2020 pour le Ministère de l'intérieur (Chaine de commandement territoriale - CCT - à destination des agents mobilisés en cellule de crise de préfecture, Préfets nouvellement nommés, Cycle supérieur des études territoriales du Ministère de l'Intérieur, niveau 1 et 2) ont été reportés au premier semestre 2021 en raison de la crise sanitaire et devraient être assurés par l'IHEMI. En effet, soit les acteurs devant se former sont eux-mêmes mobilisés en cellule de crise dans leurs institutions, soit les conditions ne sont pas réunies pour mener la formation en distanciel. Le travail sur les relations humaines et le facteur humain en cellule de crise et son impact dans le processus de prise de décision dans l'incertitude peuvent difficilement être ressentis en visioconférence.

#### Le plateau de gestion de crise

L'INHESJ dispose d'un plateau de gestion de crises sophistiqué et régulièrement modernisé permettant de conduire des exercices de simulation de crise et de placer les auditeurs en situation très réaliste. Au sein de ce plateau, une salle de média-training dotée d'équipements techniques audiovisuels est utilisée lors des sessions de formation à la prise de parole en public en situation sensible mais également

pour des modules de formation dédiée à la communication sensible et à la communication de crise.

Ce dispositif technique unique et performant est notamment utilisé pour entraîner les préfets nouvellement nommés, l'ensemble des agents impliqués dans l'animation des dispositifs de crise à l'échelle départementale (chaine de commandement territoriale), les hauts fonctionnaires des principaux ministères partenaires, les hauts dirigeants des opérateurs publics et des entreprises privées stratégiques et, au travers du partenariat conclu avec l'École nationale d'administration (ENA), les futurs hauts responsables des organisations publiques.

Compte tenu de la crise COVID qui se prolonge et du nouveau confinement, le département risques et crises repense en profondeur son offre de formation immersive et ses exercices de gestion de crise. Le plateau de gestion de crise étant indisponible en raison des mesures sanitaires, le département risques et crises poursuit son développement d'exercice de gestion de crise 100 % virtuel, conduit à distance. Après les auditeurs de la SNC7 en juin dernier, ce sont les Préfets et les acteurs de gestion de crise de Préfecture qui vont s'exercer à la gestion de crise et tester des outils pédagogiques intégrés d'entrainement totalement nouveau. Si le contexte (mobilisation des Préfets trop forte pour suivre une formation en parallèle en distanciel) ne permet pas de les maintenir fin novembre et décembre. ces nouveaux formats seront testés lors de leur report début 2021.





En 2019, l'Institut avait lancé la création originale d'un « serious game » un "jeu sérieux" sur plateau, unique en son genre.

Ce nouvel outil pédagogique « low tech » de formation et de sensibilisation à la prise de décision en situation de crise a continué d'évoluer lors du 1er semestre 2020 et s'adressera à tous les acteurs de la gestion de crise, du niveau opérationnel au niveau stratégique.

Cet outil, reçu en novembre en version physique au département Risques et crises et en phase de test final avant utilisation dans les formations. Le déploiement opérationnel de ce nouvel outil pédagogique est prévu au cours du premier semestre 2021 sur les formations haut niveau, si elles peuvent être maintenue en présentiel.







# Les études et recherches

Le programme « APRIL » p.32

Les activités du département Etudes et recherches p.33

Les travaux de l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) p.36





Le projet de recherche APRIL s'appuie sur les réponses apportées lors des catastrophes naturelles survenues aux Antilles en 2017

#### Le programme « APRII »

Au cours du second semestre 2020, l'Institut a poursuivi mission de coordination scientifique du projet «Optimiser l'Anticipation et Prise de décision en situation de crises extrêmes pour maintenir la RésILience de la société» (APRIL). Financé par l'Agence nationale de la recherche, ce projet est conduit coordination avec trois autres partenaires : le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), le Laboratoire techniques, territoires et sociétés (LATTS) et l'Ecole française d'heuristique (EFH). Depuis juin 2018, ce projet vise, sur trois ans, à améliorer l'anticipation et la prise de décision en contexte d'incertitude. La recherche

conduite cette occasion s'appuie sur les réponses intervenues lors de la crise cyclonique Irma, José, Maria de 2017, aux Antilles. Le projet APRIL comprend notamment une phase de mise en test pratique et concrète des hypothèses et des outils proposés, en s'appuyant sur les dispositifs de formation à la gestion de crise menés par l'Institut.

En raison de la crise COVID 19, le projet APRIL bénéficie d'une prolongation de 6 mois accompagnée d'une possible rallonge budgétaire. La 2° mission sur le terrain aux Antilles prévue du 12 avril au 4 mai 2020, est reportée à 2021.

# Les activités du département Études et recherches

L'Institut a achevé deux recherches au cours du premier semestre 2020, qui ont permis de fructueux échanges et ont fait l'objet de valorisations dans le milieu académique et de diffusions par les médias.

# L'étude sur « la cocaïne transitant par la Guyane »

Cette étude, financée sur fonds propres de l'INHESJ, s'est achevée avec notamment la participation à des réunions de travail en amont du protocole gouvernemental de lutte contre le phénomène des «mules» en Guyane et de son application.

#### L'étude sur « la radicalisation djihadiste des femmes en France »

Ce projet est né de l'identification d'un besoin urgent de connaissance des logiques d'engagements des femmes impliquées dans les filières syro-irakiennes ou qui manifestent une sympathie pour les causes djihadistes. L'enjeu du projet est de saisir, à partir d'une enquête menée auprès de femmes condamnées pour des faits liés à l'islam radical, les logiques de leur implication auprès des groupes djihadistes. Financé par le CIPDR<sup>6</sup> (versement de la subvention 23 000€ en 2018). Ce projet se poursuit sous l'égide de Romain Seze, aujourd'hui en poste à la direction de l'administration pénitentiaire, et le livrable final sera remis à l'IHEMI en 2021.

#### **PROVIDE**

Le projet « PROVIDE » (2018-2020) porte sur « la désescalade de la violence et gestion des foules protestataires, quelle(s) articulation(s) en France et en Europe, aujourd'hui? » D'un point de vue méthodologique, l'équipe réunie réalise une enquête sociologique en France et dans trois pays du nord de l'Europe et organise des séminaires aux fins d'une réflexion collective. L'équipe de recherche a présenté l'état d'avancement de son étude dans un rapport intermédiaire remis au Défenseur des droits et discuté devant le comité de pilotage le 29 janvier 2020. Elle est parvenue à organiser la quatrième séance du séminaire de gestion des foules protestataires en présentiel dans les locaux de l'INHESI le vendredi 6 mars 2020. Celle-ci a été consacrée à la question des « outils du maintien de l'ordre » avec deux exposés policiers, l'un présenté par un représentant de la direction de la sécurité publique et l'autre par un représentant de la direction des CRS, et un exposé de chercheur consacré à la formation à la désescalade dans trois polices européennes Allemagne, An-gleterre, Irlande du Nord. La collecte de matériau a été interrompue par le confinement.

reprend lentement. Aurélien Restelli a réalisé quelques entretiens par téléphone auprès des publics (direction départementale ciblés de la sécurité publique et cabinet des Préfets de département). Anne Wuilleumier s'est rendue à Bruxelles pour étudier le paradigme belge de gestion négociée de l'espace public (GNEP) du 22 au 24 juin. Le Défenseur des droits a accepté de prolonger la convention d'étude jusqu'au 31 décembre 2020. Un avenant a été signé en ce sens par la Directrice de l'INHESI et la Secrétaire Générale du Défenseur des droits. Un rapport final est prévu pour la fin de l'année 2020.



Ce projet, placé sous la responsabilité scientifique de David Weinberger propose une analyse exploratoire des stratégies de financement des groupes terroristes, en se focalisant notamment sur le trafic illicite de stupéfiants.

Par son approche pluridisciplinaire, cette recherche propose une connaissance actualisée et une catégorisation utile à l'action publique pour mieux appréhender les modalités de financement des oraanisations terroristes et construire une réflexion sur l'hybridation des groupes, entre criminalité de droit commun et terrorisme. Le contexte inédit de la fermeture des deux institutions : le CSFRS et l'INHESJ a rendu la poursuite du projet de recherche incertaine. c'est la raison pour laquelle, un rapport en l'état a été transmis.

# VIORAMIL

## Le programme ANR VIORAMIL

Le programme ANR VIORAMIL (2016-2020) est destiné à explorer les violences et radicalisations militantes en France (groupuscules ultras de droite et de gauche, violences des organisations indépendantistes et autonomistes de Métropole et d'outre-mer, violences syndicalistes et corporatistes, violences militantes à caractère sociétal ou confessionnel), grâce à une analyse pluridisciplinaire combinant les regards d'historiens, politistes, sociologues, juristes et spécialistes de l'information et de la communication. Il rassemble une quarantaine d'enseignants-chercheurs issus de quatre laboratoires (CRULH7, CREM8, CESDIP9 et CESSP 10) et bénéficie du soutien institutionnel de l'INHESI.

Lorsque la situation sanitaire le permettra, ce projet sera conclu par l'organisation d'un colloque national.

#### **ANACOL**

projet d' «Analyse socioéconomique des collecteurs » (2019-2021) а été engagé étudier sous un angle pluridisciplinaire les « collecteurs », acteurs du blanchiment devenus personnages centraux pour la circulation de l'argent du crime. Il s'est agi de caractériser et qualifier cette pratique aussi appelée broker intermédiaire. particulièrement, cette recherche s'est focalisée sur les flux financiers générés par les trafics illicites de stupéfiants, première source de profits pour les organisations criminelles transnationales selon Europol. Ont été mis en exergue les modalités organisationnelles et les profils sociodémographique de ces collecteurs (importance du capital social dont ils sont dotés, notion opératoire pour comprendre fonctionnement le réticulaire dυ système de blanchiment). En partenariat avec la DCPJ et notamment l'Office central pour la grande délinquance financière, ce projet a bénéficié d'un appui d'Europol (Empact). Il demeure quelques analyses à mener pour fournir un document relativement exhaustif sur ce phénomène. Un rapport intermédiaire a été remis au mois de mai 2020 à la DCPJ11 et à l'OCRGDF 12. L'équipe de recherche qui rejoint L'IHEMI poursuivra ces travaux.

# Les travaux engagés à partir du FSPRT

La mesure 35 du plan national de prévention de la radicalisation « Prévenir et protéger » (2018) prévoit l'ouverture aux chercheurs du fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Ce projet, est destiné à réaliser une analyse scientifique de la constitution et de l'alimentation du fichier. Deux départements de l'INHESJ sont associés pour réaliser cette recherche : l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale et le département « Etudes et Recherches ».

Ce projet est financé par le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), il associe très étroitement l'UCLAT <sup>13</sup> (DGPN). Le comité de suivi s'est réuni le 17 juin 2020. Le rapport final complété et une note de synthèse ont été remis le 15 octobre. Un comité de pilotage final s'est tenu le 9 novembre au ministère de l'Intérieur qui a permis de valider le travail réalisé par les équipes de l'institut.

<sup>(7)</sup> Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire.

<sup>(8)</sup> Centre de recherche sur les médiations.

<sup>(9)</sup> Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales.

<sup>(10)</sup> Centre européen de sociologie et de science politique.

<sup>(11)</sup> Direction centrale de la police judiciaire.

<sup>(12)</sup> Office central pour la répression de la grande délinquance financière.

<sup>(13)</sup> Unité de coordination de la lutte antiterroriste.

<sup>(14)</sup> Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales.



### L'étude « Les politiques de la délinquance, enjeux locaux et partenaires institutionnels »

Engagé dans le cadre d'une convention de recherche. conclue en novembre 2019, entre l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines CESDIP 14 et l'INHESJ, et placé sous la direction scientifique de Jacques de Maillard, professeur de science politique, ce projet est destiné à dresser un état des lieux des politiques locales de prévention de la délinquance en France, à partir d'une enquête de sociologie politique.

L'enjeu était de comprendre les logiques qui gouvernent les partenariats locaux, la coopération entre acteurs et l'articulation entre les logiques professionnelles et politiques, en vue de s'interroger sur un nouveau mode de gouvernement de la sécurité publique.

Les entretiens ont été menés dans deux communes de Seine-Saint-Denis, deux communes des Yvelines, deux communes des Hauts-de-Seine, deux communes du Val-d'Oise, une commune du Val-de-Marne et au sein du conseil départemental des Hauts-de-Seine. Cette exploratoires d'entretiens été ralentie par la période préélectorale (élections municipales mars 2020), interrompue par le confinement. Un rapport d'étape a été rendu début juillet 2020 pour exposer l'avancement de la recherche et développer les pistes d'analyse et les hypothèses de recherche.

Les travaux qui auraient dû être achevés fin 2020 seront poursuivis au cours du premier semestre 2021 par l'IHEMI afin de rattraper le retard causé par la crise sanitaire. Le 17 décembre se tient une journée d'étude en distanciel portant sur « les politiques locales de prévention de la délinquance et de sécurité: enjeux locaux et logiques partenariales».



### Les travaux de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP)

## Exploitation des résultats de l'Enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité »

À partir de l'exploitation de l'enquête nationale de victimation « Cadre de vie et sécurité » (Insee - ONDRP - SSMSI), l'ONDRP a publié cinq études sur les thématiques suivantes :

- « Les injures sexistes, racistes et homophobes depuis 2006 » (Flash'crim n° 27, 15/01/2020; Keltoume Larchet);
- « L'observation de phénomènes liés à la drogue : caractéristiques et profils des témoins ». (Note n° 43, 11/03/2020) ; Camille Vanier) ;
- « Les caractéristiques du vol sont déterminantes dans la décision de dépôt de plainte suite à un vol sur la voie publique ». (Note n°44, 20/05/2020; Léa Prené);
- « Violences dans le ménage selon la catégorie socioprofessionnelle ». (Flash'crim n°28, 27/05/2020; Amandine Sourd);
- « Les victimes de violences sexuelles durant l'enfance sont davantage victimes à l'âge adulte ». (Note n° 47, 24/06/2020 ; Camille Vanier).
- « La délinquance observée et l'opinion sur son quartier selon le lieu d'habitation ». (Note n°49, 09/09/2020; Camille Vanier);
- « Une arnaque sur deux est commise sur Internet ».
   (Note n° 50, 16/09/2020 ; Léa Prené) ;
- « Les caractéristiques des violences physiques sur la voie publique », (Flash'crim n°30, 15/10/2020; Keltoume Larchet).

Par ailleurs, l'ONDRP participe en parallèle aux réunions de travail sur l'évolution de l'enquête avec l'INSEE et le SSMSI<sup>15</sup>.

### Travaux publiés issus des partenariats et collaborations de l'ONDRP

Grâce aux collaborations engagées avec des services opérationnels ou des organismes publics ou privés concernés par les questions de sécurité, l'ONDRP a publié des études sur les sujets suivants:

- « Les femmes victimes d'homicide entre 2015 et 2018 ». (Note n°42, 30/01/2020; Fiona Frattini). L'ONDRP a poursuivi son travail d'analyse des victimes d'homicides en France en s'appuyant sur des données administratives transmises par le SSMSI;
- « Les atteintes à l'environnement et à la santé publique enregistrées par la gendarmerie nationale en 2018 ». (Note n° 45, 03/06/2020; Hugo d'Arbois de Jubainville).
   L'ONDRP analyse des phénomènes criminels peu étudiés à l'aide de données opérationnelles de la gendarmerie transmises via le SSMSI.
- « Les mineurs mis en cause pour violences physiques et sexuelles de 1996 à 2018 ». (Note n° 46, 10/06/2020 ; Fiona Frattini).
   Cette étude s'appuie à nouveau sur une base de données appelée « base auteurs » transmise par le SSMSI.
- « Les personnes mises en cause pour maltraitance et abandon d'un animal domestique ». (Note n° 48, 02/07/2020; Fiona Frattini);
- « Éléments de mesure des incendies de véhicules en France métropolitaine en 2018 ».
   (Note n°51, 24/09/2020; Hugo d'Arbois de Jubainville);
- « Plus de 15 000 atteintes à l'environnement enregistrées par l'ONCFS et l'AFB en 2018 », (Flash'crim n° 29, 01/10/2020; Hugo d'Arbois de Jubainville);
- « Les personnes mises en cause pour des infractions liées au terrorisme ». (Note n°52, 08/10/2020; Fiona Frattini).

<sup>(15)</sup> Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.

### Autres études produites par l'ONDRP

- « Les violences et incivilités dans le football amateur saison 2018/2019 », (Note; Léa Prené);
- « État des lieux des groupes à risques délinquants à Paris et en petite couronne », (Grand Angle; Keltoume Larchet et Amandine Sourd);
- « Les victimes de corruption entre 2016 et 2018 », (Note ; Fiona Frattini);
- « Les atteintes aux agents et aux biens des douanes enregistrées en 2018 ». (Note ; Hugo d'Arbois de Jubainville);
- « L'évolution des homicides commis à Paris et en petite couronne entre 2007 et 2016 ».
   (Flash'crim ; Aurélien Langlade et Keltoume Larchet);
- « Éléments de description des homicides commis à Paris et en petite couronne entre 2007 et 2016 ». (Flash'crim ; Aurélien Langlade et Keltoume Larchet);
- « Les traitements défavorables à caractère discriminatoire ». (Flash'crim; Léa Prené);
- « Les victimes de tentatives d'homicide ».(Flash'crim ; Fiona Frattini) ;
- « Les victimes de violences sexuelles à caractère incestueux ». (Note ; Fiona Frattini).

### Formations suivies par l'équipe de l'ONDRP

Dans le but d'améliorer les analyses de l'ONDRP, plusieurs de ses membres ont suivi des formations. Celles-ci pouvaient porter sur les langues (cinq agents ont suivi une formation en anglais et ont augmenté de niveau) ou sur des logiciels spécifiques pour améliorer les analyses sur la délinquance en France. Ainsi, quatre agents ont suivi une formation sur le logiciel de cartographie QGIS, et deux agents ont été formés au langage R et à son logiciel destiné aux statistiques et à la science des données.



### La coopération internationale

L'ONDRP s'est engagé dans plusieurs travaux de recherche menés conjointement avec des institutions étrangères, et notamment:

- L'European Homicide Monitor : ce projet de recherche vise à étudier les homicides commis dans plusieurs capitales européennes. Pour cela, l'ONDRP a noué des partenariats avec l'Université de Leyde (Institute of Security and Global Affairs, Pays-Bas), le Conseil national suédois pour la prévention de la délinquance et l'Institut national finlandais de recherche sur la politique juridique. Pour la France, l'ONDRP réalise un codage à partir de la base de données de la Cellule opérationnelle de rapprochements et d'analyse des infractions liées (CORAIL) de la Préfecture de police sur les homicides commis dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, entre 2007 et 2016;
- Le 8 juin 2020, les éditions Routledge ont publié l'ouvrage collectif Transit Crime and Sexual Violence in Cities: International Evidence and Prevention, édité par Vania Ceccato et Anastasia Loukaitou-Sideris. Cet ouvrage présente les résultats du projet international Transit Safety Among College Students, sur le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles dans les transports en commun, auquel l'ONDRP a participé. Un chapitre sur Paris et l'Île-de-France, ainsi qu'un chapitre collectif sur les précautions dans les transports en commun, ont été rédigés par Hugo d'Arbois de Jubainville, chargé d'études de l'ONDRP;
- Dans la continuité du projet du projet Transit Safety Among College Students, plusieurs études sont en cours de réalisation;
- Rapport synthétisant les résultats français, prochainement publié sur le site de l'ONDRP;
- Une étude comparative France / Suède sur la sécurité dans les transports publics et privés avec Vania Ceccato (Institut royal de technologie de Stockholm);
- Un projet de chapitre sur la sécurité des femmes dans les transports publics, pour un ouvrage collectif sur la géographie des violences faites aux femmes, édité par Bianca Fileborn (Université de Melbourne, Australie) et Hannah Bows (Université de Durham, Royaume-Uni).





# Contribution aux politiques et rayonnement de l'INHESJ

	Lapper a projets  « Défi recherches interdisciplinaires
p.40	en Sécurité Justice »
p.41	Les « Rendez-vous de la recherche »
p.41	La politique de normalisation
p.43	Le Prix de la recherche de l'INHESJ
p.44	Signature d'un partenariat avec le Commandement terre pour le territoire national
p.44	Animation d'une communauté de recherche
p.44	Séminaire sur le trafic de stupéfiants en période de confinement
p.45	Le colloque du réseau EUCLES
p.46	Communications scientifiques et missions d'expertise de l'ONDRP
p.47	Les publications
	Relations publiques

et internationales p.49



### L'appel à projets « Défi recherches interdisciplinaires en Sécurité Justice »

L'INHESJ et le CNRS ont conclu le 27 juin 2019 un accord cadre destiné à favoriser l'engagement d'initiatives communes en faveur de la recherche.

Ce dispositif a permis le lancement d'un appel à projets portant sur l'analyse du renouvellement des formes et des lieux d'intervention publique comme sur l'apparition de nouvelles méthodologies. Il s'est agi de promouvoir des thèmes de recherche originaux, interdisciplinaires et en rupture par rapport aux approches déjà existantes, dans le cadre de l'échange et du transfert de connaissances entre recherche et institutions publiques. Des approches scientifiques de l'évaluation des politiques en question rentrent également dans le champ de ce programme.

Un tel appel impliquait évidemment les sciences humaines et sociales, mais aussi nombre d'autres champs scientifiques, de l'écologie à l'informatique, en proposant d'impliquer dans une recherche intégrée chercheurs et acteurs opérationnels. La démarche visait également à une comparaison internationale des politiques étudiées

Le CNRS assure la gestion de l'ensemble du dispositif et l'INHESJ contribue au financement des projets à hauteur de 50 000 €.

Parmi les sept dossiers reçus, le comité scientifique en a retenu trois.

Un comité scientifique de suivi de ces projets se réunira régulièrement pour prendre connaissance de l'état d'avancement des projets.

Intitulé du projet	Titre court	Responsable du projet	Financement
Justice environnementale : décisions fondées sur la science (2020)	Justice/ science	LHUILIER Gilles UMR 6262 (Université de Rennes)	15 000 €
Retour des Enfants de Syrie : Parentali- té-Education-Citoyenneté-Transmission de valeurs (2020)	R.E.S.P.E.C.T	OLLITRAULT Sylvie (UMR 6051 ARENES) CNRS – INSERM	20 000 €
INTACT : Détection de l'Intention, prédiction de l'action (2020)	INTACT	BENAMARA Farah Université Paul Sabatier – Toulouse	15 000 €



### Les « Rendez-vous de la recherche »

Créés à l'automne 2017, les « Rendez-vous de la recherche » sont des séminaires de recherche portant sur les interactions sécurité/justice et société, associant chercheurs, décideurs et praticiens. Trois séminaires ont été organisés au cours du premier semestre 2020.

## 14 janvier, « Renseignement et sécurité »

Doctorant en relations internationales, Benjamin Oudet a présenté son ouvrage « Renseignement et sécurité ». Il est revenu à cette occasion sur les modalités du contrôle et de l'influence du renseignement sur la politique étrangère des États. Il a traité également des ajouts apportés à cette deuxième édition de l'ouvrage qui porte sur les transformations actuelles de l'information et du cyber.

## 25 février, « Anticiper le crime : généalogie, actualité et perspective »

L'historien Vincent Guérin a présenté son ouvrage « Rendre. prévisible, rendre prédictible. Anticiper le crime : généalogie, actualité et perspective (XIX° – XXI° siècle) ».

Il a insisté à cette occasion sur la manière dont on a envisagé d'anticiper le crime depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (depuis l'école italienne de criminologie de Cesare Lombroso), les motivations et problématiques associées ainsi que ses évolutions récentes sous la pression notamment des attentats du 11 septembre 2001. Il a évoqué plus particulièrement des méthodes actuarielles (statistiques), des algorithmes dits prédictifs aux États-Unis et de l'usage potentiel de biomarqueurs. Le colonel de gendarmerie Francois (inspection générale des Armées) est intervenu en tant que commentateur.



## La politique de normalisation

L'institut poursuit son engagement au sein du groupe de travail de l'AFNOR visant à élaborer un projet de norme ISO internationale (ISO 22342), pour le management de la sûreté dans les organisations. Ce projet né d'une initiative française (notamment de l'INHESJ), avait été présenté aux experts internationaux en mars 2018 et adopté fin septembre 2018 par 30 pays sur 34 votants.

La démarche engagée par le département Intelligence et sécurité économiques, avance de manière satisfaisante malgré les contraintes actuelles :

Le groupe de travail international dédié (WG6) s'est réuni le 19/10 pour résoudre certaines questions émanant des experts internationaux;

La commission nationale Sécurité et Résilience s'est réunie en juin et se réunira à nouveau le 02/12/2020.



# 21 avril, « Propriété intellectuelle, contrefaçon : les limites du droit pénal ? »

Ce rendez-vous a permis d'entendre l'avocat (Barreau de Paris) Gilles Vercken, spécialiste du droit de la propriété et l'universitaire Anaïs Szkopinski, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines - Université Paris-Saclay, Membre du Laboratoire Droit des Affaires et des Nouvelles Technologies (DANTE) et lauréate 2019 du prix de la recherche de l'INHESJ.

Les intervenants ont rappelé que le droit pénal a été l'instrument historique de protection du droit de la propriété intellectuelle. Cependant, peu attractif en raison, notamment, de peines inaptes à absorber les bénéfices réalisés par les contrefacteurs, le droit pénal est délaissé par les titulaires de droits et subi le désengagement de l'État dans la lutte contre la contrefaçon.

Confronté à l'échec de la protection du droit de la propriété intellectuelle par le droit pénal, le législateur a choisi d'instaurer des dommages-intérêts punitifs et d'attribuer à l'Hadopi un pouvoir de sanction, avant d'y renoncer. Ces mécanismes qui relèvent de ce que la Cour européenne des droits de l'homme nomme la matière pénale n'apparaissent pourtant pas suffisants pour lutter efficacement contre la contrefaçon. Une solution peut être trouvée auprès des infractions contre les

biens, codifiées dans le code pénal, notamment le vol et l'abus de confiance, dont la modernisation incite à envisager l'existence d'un droit pénal commun de la propriété

### 16 juin, « Confinement et trafic de stupéfiants »

À quoi ressemblera le «monde d'après» du trafic de stupéfiants ? Conférence sur l'évolution de la délinquance liée aux drogues en temps de confinement, avec S Cherbonnier (Police nationale) et T Colombié (expert).

La crise sanitaire du Coronavirus et la période de confinement de la population qui été décidée par le gouvernement ont, au moins durant un temps, considérablement bouleversé le paysage criminel.

Fermeture des frontières, attestations de sorties, multiplication des contrôles, baisse de la demande et de l'offre... la situation a modifié les pratiques des trafiquants et des consommateurs, ainsi que la nature des crimes et délits enregistrés depuis deux mois.

Malgré une chute estimée entre 30% et 40% pendant le confinement, le trafic et la revente de produits stupéfiants ont connu des évolutions remarquables et le marché s'est immédiatement restructuré - parvenant à assurer les 60 % restant.



De la même manière, les services de lutte contre le trafic de stupéfiants, et notamment les services spécialisés de la police judiciaire, ont du s'adapter à cette nouvelle configuration.

Quelles sont les conséquences de ces crises sur ces organisations et sur les services de police, à court et long terme ?

# 24 novembre, « Descente vers le chaos : l'expérience cambodgienne de la guerre civile »

L'INHESJ a accueilli Jon Swain, écrivain et journaliste, et Roland Neveu, photographe, témoins de première main de la guerre civile cambodgienne, à l'occasion de la sortie du livre Imagine – Penser la paix, anthologie sur les conflits internes au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Alors que l'héritage colonial pose de profondes questions sur l'ordre et la justice en France et que notre société connaît un niveau de défiance et de polarisation élevé, les leçons des sociétés qui ont basculé dans la guerre civile sont un éclairage essentiel. Leur propos a été commenté par Barthélémy Courmont, historien et géopolitologue, qui a publié cette année Innocence, roman sur l'engrenage de la guerre civile au Cambodge.

Ce séminaire a proposé une sélection des photographies marquantes de Roland Neveu.



### Le Prix de la recherche de l'INHESJ

Ce prix vise à distinguer une thèse en sciences humaines et sociales portant sur les thématiques de sécurité et de justice. Il s'inscrit pleinement dans la dynamique de décloisonnement entre le monde opérationnel – notamment des forces de l'ordre et des juridictions – et le monde de la recherche Il récompense la qualité d'un travail de recherche francophone consacré à un sujet d'actualité. Il est ouvert à des travaux portant sur des sujets divers qui relèvent d'une analyse des risques et menaces pesant sur le monde contemporain et qui apportent des éléments de compréhension.

Le dernier prix de la recherche a été attribué à Anaïs Szkopinski le 10 décembre 2019 au siège du Centre national de la recherche scientifique, en présence du président du Comité scientifique de l'INHESJ, Monsieur Christian Vigouroux.



# Signature d'un partenariat avec le Commandement terre pour le territoire national

Il s'agit d'un partenariat lié à nos échanges d'expérience en matière de gestion de crise.

Ce partenariat illustre des relations de confiance ainsi qu'une grande complémentarité de nos expériences sur un sujet très évolutif qui doit se traiter à partir d'une approche globale.

# Animation d'une communauté de recherche

Au-delà de ses propres publications, le département Études et Recherches met en place différents moyens pour agréger autour de l'INHESJ une production qui soit à la fois reconnue scientifiquement mais aussi accessible aux acteurs/décideurs

publics dans les domaines de la sécurité et de la justice.

A cet effet, le département études et recherches a structuré ses relations avec l'université, dans le but de contribuer à l'émergence de politiques publiques adaptées aux enjeux émergents de sécurité et de justice. Il a été créé un réseau académique de chercheurs sur les questions de sécurité et de justice. Ce réseau académique, qui vise à favoriser la production et la circulation des savoirs entre universitaires et acteurs institutionnels n'a pas pu se réunir en 2020. Il s'agira de réunir les membres du réseau en 2021 pour redynamiser les travaux toujours dans un cadre interministériel.

Dans le cadre du rapprochement entre l'INHESJ et le CHEMI, le département Etudes et Recherches participe à la préparation par le MESRI d'un hôtel à chercheurs en mesure d'accueillir en résidence à l'IHEMI des enseignants-chercheurs, ce à partir d'un appel à projets.



### Séminaire sur le trafic de stupéfiants en période de confinement

Le séminaire du 20 juin 2020 piloté par l'ONDRP a permis d'accueillir Thierry Colombié, économiste, spécialiste du crime organisé, et Stéphanie Cherbonnier, contrôleuse générale de la police nationale et cheffe de l'office anti-stupéfiants (OFAST), qui ont répondu, lors d'un débat animé par Christophe Soullez, chef de l'ONDRP aux interrogations portant sur les conséquences de ces crises sur ces organisations et sur les services de police, à court et long terme.

La crise sanitaire du Coronavirus et la période de confinement de la population qui été décidée par le gouvernement ont, au moins durant un temps, considérablement bouleversé le paysage criminel. Malgré une chute estimée entre 30 % et 40 % pendant le confinement, le trafic et la revente de produits stupéfiants ont connu des évolutions remarquables et le marché s'est immédiatement restructuré - parvenant à assurer les 60 % restant. De la même manière, les services de lutte contre le trafic de stupéfiants, et notamment les services spécialisés de la police judiciaire, ont dû s'adapter à cette nouvelle configuration.

### Le colloque du réseau EUCLES <sup>17</sup>

Les conférenciers du réseau Euclès sont des spécialistes en sécurité économique qui ont été labellisés par l'INHESJ et la délégation interministérielle à l'intelligence économique (D2IE) après avoir été sélectionnés pour suivre une formation de 40 heures au sein de l'INHESJ.

Une trentaine d'entre eux ont été rassemblés à l'INHESJ le 9 janvier 2020 pour un colloque qui s'est déroulé sous une forme inédite :

- La matinée a été consacrée à un cycle de conférences portant sur des thèmes rattachés à des administrations de l'Etat;
- L'après-midi trois ateliers de travail et de réflexion sur la restructuration du dispositif Euclès ont été mis en place:
- Atelier A: Quel modèle économique et juridique pour Eucles ?
- Atelier B: Eucles et sa relation avec les services institutionnels ?
- Atelier C: Quels sont les outils nécessaires pour un conférencier en sécurité économique ?



<sup>(17)</sup> http://conferenciers.eucles.fr/conferenciers-eucles/



# Communications scientifiques et missions d'expertise de l'ONDRP

L'ONDRP a poursuivi son intégration aux réseaux de recherche en participant à des conférences consacrées à l'étude de la criminalité et des réponses pénales, et en publiant des études dans des revues scientifiques :

 le 20/01/2020, Amandine Sourd, chargée d'études à l'ONDRP, est intervenue au Forum international sur les statistiques des migrations (IFMS), organisé au Caire (Egypte) par l'Organisation internationale pour les migrations



(OIM), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (ONU DAES). Elle y a présenté les résultats d'une étude qu'elle a rédigée sur la mesure de la traite des êtres humains en France ;

- le 28/01/2020, Aurélien Langlade, adjoint au chef de l'ONDRP et responsable des études criminologiques, est intervenu lors de la journée d'études sur « La violence dans le couple » organisée à Neuilly-sur-Marne par le Centre de ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (CRIAVS) Île-de-France Nord-Est. Son intervention a porté sur la mesure des violences au sein du couple en France;
- le 27/02/2020, Amandine Sourd, chargée d'études, et Aurélien Langlade, adjoint au chef de département et responsable des études criminologiques, ont publié l'article « Les violences au sein du couple : quelles

données pour quelles informations ? » dans la revue AJ Pénal. Cet article propose de mesurer ce phénomène en France et de détailler les caractéristiques des victimes et des auteurs, à partir de données administratives et de l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » (CVS);

- Le 22/06/2020, Amandine Sourd, chargée d'études a publié un article sur « Les violences sexuelles dans la famille : une approche statistique » dans la revue AJ Pénal. Cet article apporte des éléments statistiques sur les violences sexuelles au sein de la famille à partir de l'enquête de victimation (CVS) et des données administratives;
- Pendant la période de confinement, le 04/05/2020, Hugo d'Arbois de Jubainville, chargé d'études à l'ONDRP, a participé à un podcast intitulé « Changes in routine activity and security » du réseau Safeplaces, animé par Vania Ceccato Son intervention a porté sur les effets de la covid-19 et du confinement sur la délinquance en France;
- L'ONDRP est également engagé sur une étude inédite qui a pour objectif d'étudier les personnes radicalisées en France. En effet, trois agents de l'ONDRP sont mobilisés pour exploiter une base de données tirée du Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Cette étude financée par le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) est réalisée en partenariat avec le service études et recherches de l'INHESJ et l'Unité de coordination de lutte anti-terroriste (UCLAT)

### Les publications

### Cahiers de la sécurité et de la justice

#### Deux numéros publiés :

La prison hors les murs ? À quoi sert la probation, n° 48-49.

En écho du colloque « L'équilibre des peines. De la prison à la probation » organisé en 2019 par l'INHESJ, ce nouveau numéro des *Cahiers* présente principalement un état exhaustif des connaissances issues de la recherche sur les peines de probation et la prévention de la récidive.

Sécurité totale. Le meilleur des mondes numériques, n° 47.

En écho à la journée de réflexion d'octobre 2019 «Sécurité et justice : le défi de l'intelligence artificielle», ce numéro est principalement consacré à l'intelligence artificielle et au numérique dans les champs de la sécurité et de la justice.

Les Cahiers de la sécurité et de la justice ouvrent leurs colonnes, depuis 1990, aux universitaires et aux chercheurs mais également aux acteurs du monde de la sécurité et de la justice des secteurs public et privé.

Le premier semestre 2020 est également marqué par mise en œuvre de la rubrique scientifique dans les Cahiers de la sécurité et de la justice. Un appel à contributions portant sur la prévention de la délinquance a été diffusé et une quinzaine de contributions ont été reçues dont une dizaine a été validée par les pairs, plusieurs ont été soumises par les membres du réseau académique. Après traduction, le premier numéro de la rubrique devrait être publié dans le numéro des Cahiers de la sécurité et de la justice de décembre 2020.

Articles validés et sélectionnés pour être traduits en anglais :

 « Le football amateur, « terrain » ou « terreau » de la radicalisation religieuse ? L'exemple de la ligue des Hauts-de-France (2015-2018) »;





- « Prévention et répression de la pratique du drone civil : Un équilibre à trouver »;
- « L'intelligence artificielle : nouvel outil au service de la prévention de la récidive ? »;
- « La justice restaurative des mineurs en France: entre tendance maximaliste et minimaliste »;
- « Renseignement, délinquance et violences urbaines »;
- « Le Programme de parrainage de désistance (P.P.D.) : une mise en lien concrète française de la justice restaurative et de la désistance »;

- « La mutation doctrinale de la prévention comme politique publique criminelle dans l'œuvre de Marc Ancel » :
- « Stop-djihadisme ou comment déjouer la radicalisation : examen critique d'un plan de prévention par l'information »;
- « Environnement big data et décision : l'étape de contre la montre du tour de France 2017 ».

Le département Etudes et recherches a initié une rubrique scientifique insérée dans les Cahiers de la sécurité et de la justice et réunissant une dizaine d'articles scientifiques révisés par les pairs. Cette rubrique entend favoriser son accessibilité par un format court, une diffusion numérique gratuite et bilingue. Avec la création de cette rubrique, l'INHESJ s'attache ainsi à favoriser le transfert de connaissances entre le monde universitaire et le monde des praticiens. Cette rubrique apparaîtra dans le dernier numéro des Cahiers de l'année 2020

### LIREC

Chaque trimestre, l'Institut publie une lettre d'information sur les risques et les crises (la LIREC) qui permet d'assurer une veille continue en matière de management des risques et de gestion de crises. Pluridisciplinaire, elle accueille divers formats d'articles – recherches, points de vue, informations sur la gestion de crise. La réalisation de la LIREC permet à l'Institut d'associer de nombreux experts du domaine. Les intitulés des derniers numéros donnent un apercu des thèmes traités:

### LIREC n° 61: janvier 2020

Ce numéro aborde la crise sous l'angle de la communication et des temporalités en crise en associant des experts, leaders d'opinion, décideurs publics, universitaires et chercheurs. Parmi les objectifs pratiques figurent la compréhension des enjeux, l'identification de stratégies et d'outils permettant la mise en place d'une communication préventive, de réponse et de reconstruction avec l'objectif d'agir plus efficacement en situation de complexité et d'incertitude.

#### LIREC n° 62 : juin 2020

En étudiant la notion de « collapsologie », ce numéro expose des pistes d'analyses et des solutions de résilience face aux risques systémiques, induits notamment par l'activité humaine à l'échelle globale.





### Autres publications

Plusieurs experts de l'INHESJ ont publié leurs travaux chez divers éditeurs dans le monde, et notamment :

- Pierre-Alain Clément, Romain Sèze (2020),
   « Still routes over roots ? Les introuvables racines du djihadisme français », Critique internationale.
- Anne Wuilleumier, (2020), « La légitimité des institutions pénales. Un programme démocratique et scientifique ». Lien social et politique, 84, 183-20.
- Anne Wuilleumier a publié avec Anaïk Purenne, une analyse sur les démarches de conférences de consensus concernant les questions de police et de sécurité sous le titre : Gendarmes et citoyens à l'école de la démocratie, The Conversation, janvier 2020.



## Relations publiques et internationales

Malgré la crise sanitaire et la réduction des effectifs, le département Relations publiques et internationales a pu maintenir un niveau d'activités permettant à la fois la réorganisation d'un voyage d'études au Luxembourg en septembre pour les sessions nationales «Intelligence et Sécurité économiques» et «Management stratégique de la crise» et le maintien du lien avec son public.

Le rayonnement de l'Institut, de ses formations et de ses recherches a pu cependant être maintenu, par exemple via la participation à FRANCOPOL, au sein de la DCI et par l'animation constante de l'ensemble des outils de communication comme le démontre sa présence en ligne.

### Présence en ligne

Le site a reçu 99 320 visites entre le 1er janvier et le 30 novembre 2020 par des internautes situés dans le monde entier (France 90 000, Belgique 1100, Canada 734, Maroc 731, Suisse 668, Royaume Uni 661, Etats Unis 491)

L'INHESJ dispose aussi de comptes sociaux :

LinkedIn: 15 100 abonnés.

➤ Plus grande portée organique de tous les réseaux sociaux existants : +5000 abonnés en moins d'1 an.



Facebook: environ 18000 abonnés.

- > Évolue peu depuis 2 ans, car :
  - Baisse de la fréquentation sur Facebook
  - FB s'adresse dorénavant davantage aux organisations locales, et aux événements
  - Faible portée organique des pages FB désormais = environ 3% des abonnés voient nos publications. La portée organique n'existe quasiment plus, il faut payer pour être vus, même par nos propres abonnés...

Twitter: 6843 abonnés

YouTube qu'on qualifie de plateforme mais aussi parfois de réseau social : 190 abonnés, 16 800 vues. L'Institut était à 30 abonnés en 2019 L'ONDRP dispose de trois comptes sur les réseaux sociaux : Facebook (près de 3 000 abonnés), LinkedIn (plus de 3 900 relations) et Twitter (plus de 2 100 abonnés). Malgré la suspension des publications pendant le confinement, l'ONDRP a maintenu une activité régulière sur ces réseaux ainsi que sur Datagora. L'ONDRP est « certifié » par Datagora, plateforme en ligne et application mobile visant à éclairer le débat public en valorisant les études (accessibilité, compréhension, réutilisation dans le débat public). L'Observatoire crée et publie directement les datapoints relatifs à ses publications, soit depuis le lancement de la plateforme plus de cent datapoints et 3 000 mentions « j'aime ».





Édité par l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)

Directrice de publication : Valérie Maldonado

Conception et réalisation : bureau infographie INHESJ

Crédits photos :

© INHESJ (p.2, 6, 9, 11, 15, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 28, 29,

32, 35, 40, 42, 43, 44, 45, 49),

© Gendarmerie nationale (p.26),

© martinadams (p.30);

© ShifaazShamoon (p.32);

© dragonstock - stock.adobe.com (p.41)

Décembre 2020





Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

École Militaire - 1 place Joffre - Case 39 75700 PARIS 07 SP

Tél.: +33(0)1 76 64 89 00





